



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 20 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/10/2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Aiken, représentée par son Président Directeur Général, M. Malik Sefrioui, a déclaré, avoir cédé sur le marché de blocs, le 1^{er} février 2019, 814 037 actions Med Paper au cours unitaire de 24 dirhams, franchissant à la baisse les seuils de participation de 20%, 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Aiken déclare ne plus détenir aucune action Med Paper.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma